

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**18 MAI 2022**

## **Financement de la transformation numérique des entreprises françaises : prolongation des Prêts Garantis France Num jusqu'en 2023**

Paris, le 18 mai 2022 – Lancée en décembre 2020, la Garantie de prêt France Num est destinée à soutenir la transformation numérique des très petites, petites et moyennes entreprises françaises. Avec ce dispositif, France Num et Bpifrance s'engagent à garantir jusqu'à 80 %, d'un prêt dont le montant maximal est fixé à 50 000€. Cette garantie apportée par Bpifrance favorise ainsi l'accès au financement des TPE/PME qui ne disposent pas forcément de provisions propres et ne sont pas toujours en mesure de fournir les gages nécessaires.

**715 millions d'euros ont été provisionnés par le Fonds Européen d'investissement et l'Etat français** pour garantir ces prêts. Opérée par Bpifrance, la Garantie de prêt France Num est accessible à toutes les banques françaises. **La Banque Postale, Bpifrance, Crédit Agricole, la confédération du Crédit Mutuel et Memo Bank sont partenaires officiels du dispositif.**

### **Transformation numérique des TPE/PME : une priorité pour l'Europe**

Les Prêts Garantis France Num sont fournis avec l'appui du Programme de l'UE pour la compétitivité des entreprises et des PME (COSME 2014-2020), lancé par la Commission européenne avec les objectifs suivants :

- Accès au Financement pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME)
- Soutien aux PME pour accéder aux marchés intra et extra UE
- Amélioration des conditions cadre pour la compétitivité : entrepreneuriat social, charge administrative...
- Promotion de la culture entrepreneuriale

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), principal pilier du Plan d'investissement pour l'Europe de la Commission européenne, contribue également à cette initiative, déployée par le Fonds européen d'investissement (FEI).

### **Contacts presse :**

**Bpifrance** - Sarah Madani, +33 1 42 47 96 89 – [sarah.madani@bpifrance.fr](mailto:sarah.madani@bpifrance.fr)  
Juliette Fontanillas, +33 1 42 47 97 61 – [juliette.fontanillas@bpifrance.fr](mailto:juliette.fontanillas@bpifrance.fr)

**France Num** - [cmouchard@quatriemejour.com](mailto:cmouchard@quatriemejour.com)

**Direction générale des entreprises** - [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr) - tél. 01 44 97 04 49

**Banque européenne d'investissement** - Christophe Alix - [c.alix@bei.org](mailto:c.alix@bei.org) - Tél. : +352437984303 - Mobile : +33 6 11 81 30 99

**Commission européenne** : Sonya Gospodinova - [sonya.gospodinova@ec.europa.eu](mailto:sonya.gospodinova@ec.europa.eu) - tél. +32 460 76 69 53

### A propos de Bpifrance

[Bpifrance](#) finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner et faire face à leurs défis. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites web : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) et [presse.bpifrance.fr](http://presse.bpifrance.fr) - Suivez Bpifrance sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse.

### A propos de France Num

[France Num](#) est le dispositif gouvernemental pour la transformation numérique des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME). Initiative partenariale, coordonnée par la Direction générale des entreprises, France Num regroupe les collectivités régionales ainsi qu'un certain nombre de fédérations professionnelles et associations.

Avec près de 60 partenaires et plus de 2000 experts de la transformation numérique sur tout le territoire (nommés « activateurs »), France Num agit pour favoriser l'adoption et le renforcement de l'utilisation du numérique par les dirigeants de 1,6 million de petites entreprises en France afin de faciliter leur croissance sur ces axes prioritaires : fidélisation et développement de la clientèle, promotion des produits et des services, diminution des charges... En mettant en avant de bonnes pratiques d'entreprises, des ressources utiles et des tests de maturité numérique, France Num contribue à démontrer les bénéfices des technologies pour le développement de l'économie française.

### A propos du Fonds européen d'investissement (FEI)

Le [Fonds européen d'investissement](#) (FEI) fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement (BEI). Sa mission première est d'aider les PME européennes à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital-croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. Par son action, le FEI favorise la réalisation des objectifs de l'UE en faveur de l'innovation, de la recherche-développement, de la création d'entreprise, de la croissance et de l'emploi.

### A propos du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)

Le **Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)** est le pilier central du Plan d'investissement pour l'Europe. Il fournit des garanties couvrant les premières pertes, ce qui permet à la BEI d'investir dans un plus grand nombre de projets qui sont souvent également plus risqués. Les projets et accords qui ont été approuvés pour un financement au titre du FEIS devraient permettre de mobiliser 546,5 milliards d'EUR d'investissements et de soutenir plus de 1,5 million d'entreprises dans l'Union européenne.

[COSME](#) est le programme de l'UE en faveur de la compétitivité des entreprises et des PME qui court sur la période 2014-2020, avec un budget total de 2,3 milliards d'EUR. Au moins 60 % du programme sont consacrés à améliorer l'accès des PME européennes aux financements, à l'aide de deux instruments financiers. Le [Mécanisme de garantie de prêts du programme COSME](#) fournit des garanties et des contre-garanties aux institutions financières afin de les aider à conclure davantage de prêts et d'opérations de location-financement avec des PME. Le Mécanisme de capital-risque pour la croissance relevant du programme COSME contribue à fournir du capital-risque aux PME, principalement aux stades d'expansion et de croissance. Les entreprises peuvent contacter des institutions financières sélectionnées dans leur pays pour accéder aux financements de l'UE : <http://www.access2finance.eu/>.